



RAPPORT ANNUEL 2021

PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

SOMMAIRE

PARTIE 1 : CONTEXTE	3
Le territoire	3
La population	4
La redevance incitative	4
PARTIE 2 : PRÉVENTION DES DÉCHETS	6
SYVEDAC : PLPDMA et CODEC	6
Animations auprès des jeunes et du grand public	7
Communication	10
Compostage	11
PARTIE 3 : COLLECTE DES DÉCHETS	13
Nos prestataires	13
Tonnages déchets collectés en porte à porte : OMR et emballages	14
Tonnages collectés en point d'apport volontaire : verre et textile	15
Tonnages déchets verts collectés en porte à porte	16
Tonnages encombrants collectés en porte à porte	17
Evolution des tonnages 2020-2021	17
PARTIE 4 : LES DÉCHÈTERIES	18
Présentation	18
Tonnages des principaux apports	19
PARTIE 5 : TRAITEMENT DES DÉCHETS	21
Présentation des exutoires	21
Evolution des tonnages des OMR incinérées	22
PARTIE 6 : ACTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT	23
Bilan 2021 fiches actions programme CIT'ERGIE	23
PARTIE 7 : ÉLÉMENTS FINANCIERS	24
Principaux postes de dépenses	24
Financement du service et recettes complémentaires	24
CONCLUSION	26
ANNEXES	27

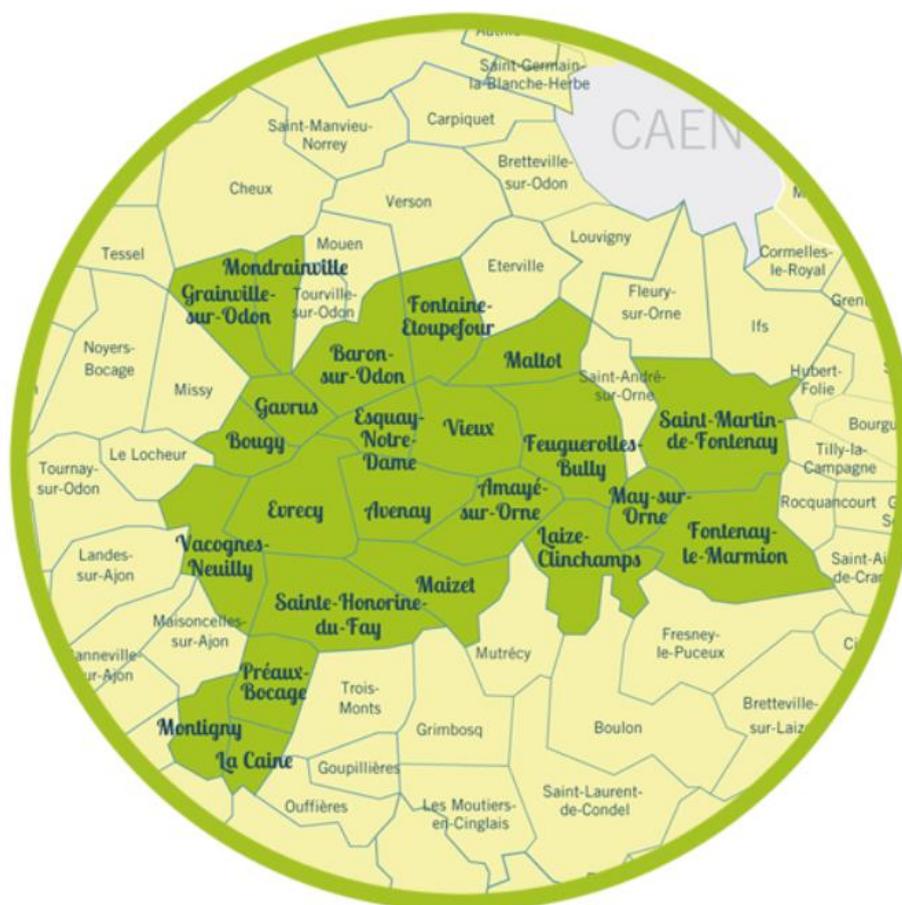
PARTIE 1 : CONTEXTE

Le territoire

La communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon (CCVOO) est née le 1^{er} janvier 2017, à la suite de la fusion de deux collectivités : Evrecy-Orne-Odon et Vallée de l'Orne.

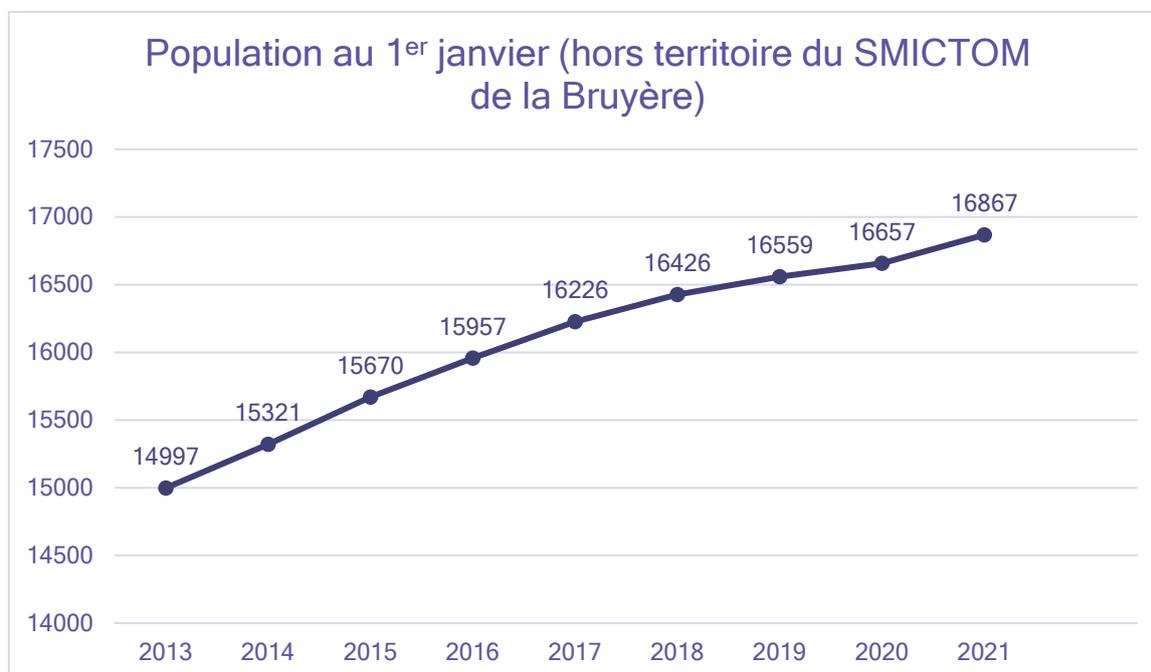
La communauté de communes est compétente pour la collecte des déchets ménagers et assimilés sur les 19 communes de l'ancienne communauté de communes Evrecy Orne Odon : Amayé-sur-Orne, Avenay, Baron-sur-Odon, Bougy, La Caine, Esquay-Notre-Dame, Evrecy, Feuguerolles Bully, Fontaine-Etoupefour, Gavrus, Grainville-sur-Odon, Maizet, Maltot, Mondrainville, Montigny, Préaux-Bocage, Sainte-Honorine-du-Fay, Vacognes-Neuilly, Vieux

La collecte des déchets des 4 communes restantes est gérée par le SMICTOM de la Bruyère : Fontenay-le-Marmion, Laize-Clinchamps, May-sur-Orne, Saint-Martin-de-Fontenay.



La population

La population du territoire ne cesse d'augmenter pour atteindre 16 867 habitants au 1^{er} janvier 2021. Le graphique ci-dessous montre cette évolution (les 4 communes dont la collecte est gérée par le SMICTOM de la Bruyère ne sont pas incluses dans ce graphique).



Soit une augmentation entre 2013 et 2021 de 12,47%.

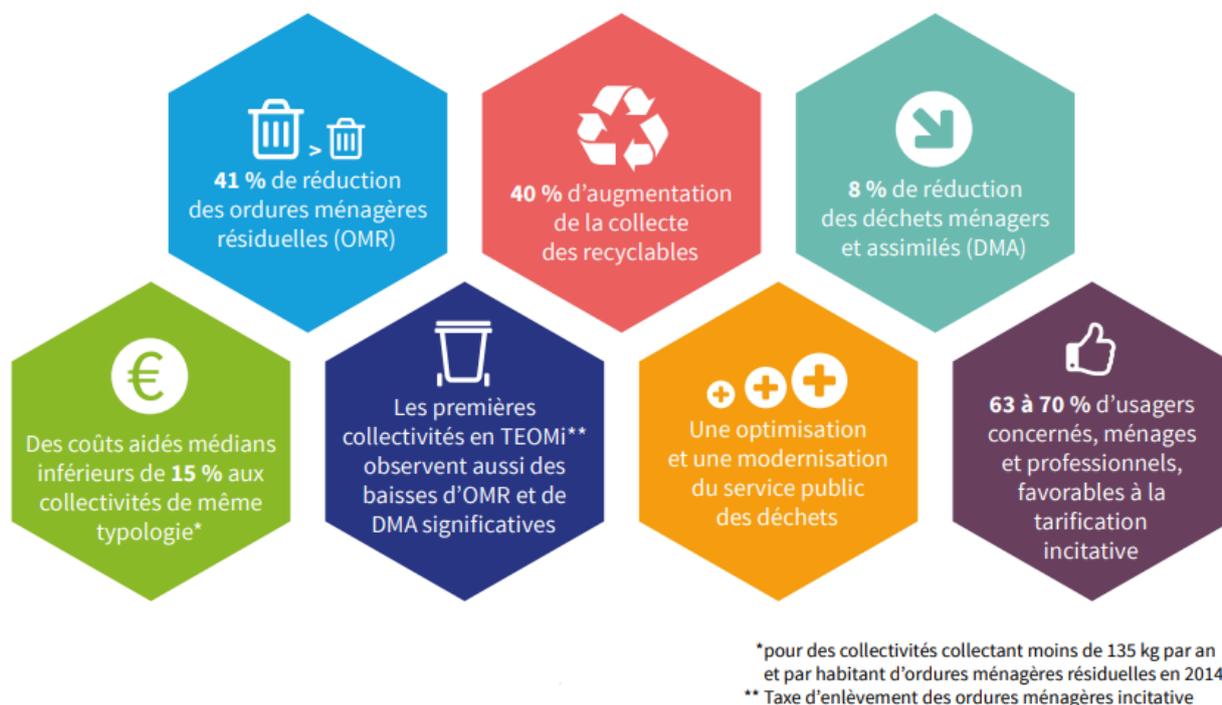
La redevance incitative

En 2013, la communauté de communes Evrecy Orne Odon a mis en place la redevance incitative (RI). C'est un mode de financement du service déchets ménagers qui est facturé directement aux usagers contrairement à la TEOM¹ qui est collectée en même temps que la taxe foncière. Le principe de la RI est de responsabiliser les usagers puisque le tarif varie en fonction de la taille du bac d'ordures ménagères. Les bacs comportent une puce qui comptabilise chaque levée effectuée. Le forfait englobe les services suivants : la collecte des ordures ménagères résiduelles (26 levées incluses), la collecte des sacs jaunes, l'accès à la déchèterie, le vidage des colonnes verre. Il couvre également les frais administratifs et le traitement des déchets collectés.

La redevance est dite « incitative » car elle incite les usagers à améliorer le tri sélectif et à réduire la quantité des ordures ménagères. Les collectivités qui ont mis en place une tarification incitative ont de meilleurs résultats sur ces deux points que les collectivités en TEOM. Ainsi, à l'échelle de la Normandie, la production des ordures ménagères résiduelles

¹ Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

pour 2019 est de 148 kg, contre 246 kg pour les collectivités territoriales qui sont encore en TEOM.



Source : https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/tarification-incitative_argumentaire_010223.pdf

Le Plan Régional de Prévention et Gestion des déchets (PRPGD) de Normandie décline l'objectif de la loi TECV² à l'échelle régionale et vise un taux de 30% de la population concernée par la tarification incitative en 2025.

La Région Normandie a élaboré ce plan qui définit objectifs et actions à mener pour réduire les déchets et augmenter leur valorisation. Un volet est spécialement consacré à l'économie circulaire. Le plan normand tient compte des spécificités du territoire.

² Transition énergétique pour la croissance verte.

PARTIE 2 : PRÉVENTION DES DÉCHETS

SYVEDAC : PLPDMA et CODEC

La communauté de communes est adhérente au Syndicat de Valorisation et d'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise (SYVEDAC) à qui elle délègue la compétence traitement des déchets. Le Syvedac a également une mission de prévention (réduction des déchets, compostage, animations auprès du grand public et des scolaires, etc.).

Il travaille sur 2 principaux plans de prévention :

1) Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Engagé dans la prévention des déchets depuis 2011, le Syvedac a élaboré et déployé un programme local de prévention des déchets entre 2010 et 2015 qui portait sur les ordures ménagères et assimilés. Celui-ci a permis de réduire la production de déchets de 6 %, soit une baisse obtenue de près de 22 kg par habitant sur l'ensemble du territoire.

Le Syvedac poursuit ses ambitions. Le nouveau programme local de prévention des déchets et assimilés s'étend sur la période 2017-2022. Son spectre d'actions est plus large car il vise tous les déchets produits par les ménages et acteurs assimilés, y compris les déchets occasionnels déposés en déchèteries, les encombrants collectés par le service public.

L'objectif ambitieux de réduction du programme est une baisse de 10 % des déchets ménagers et assimilés entre 2016 et 2022, soit 67 kg de déchets évités chaque année par habitant en 2022 par rapport à 2016.

Objectif : 10 % de réduction d'ici à 2022 (669 kg par habitant en 2016 → 601 kg en 2022)

Le PLPDMA comprend 5 grands axes de prévention décomposés en 24 actions spécifiques avec des objectifs quantifiés et des indicateurs de suivi.

Les 5 grands axes de prévention sont :

- Encourager la gestion de proximité des biodéchets
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Donner une seconde vie aux déchets occasionnels
- Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la réduction des déchets
- Être exemplaire en matière de prévention des déchets

2) *Le Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC)*

En 2019, le syndicat, en partenariat avec les collectivités adhérentes, dont la CCVVOO, s'est engagé dans une démarche plus globale d'économie circulaire, en convention avec la Direction régionale Normandie de l'Ademe. Elle se traduit par l'élaboration et la mise en œuvre d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire (CODEC) sur la période 2019-2021. Ce dispositif volontaire d'accompagnement et de soutien fixe 3 grands objectifs :

- diminuer de 7 % la quantité de déchets ménagers et assimilés traités par le Syvedac d'ici 2021 par rapport à 2018 ;
- diminuer de 4,5 % la quantité d'ordures ménagères résiduelles par habitant d'ici 2021 par rapport à 2018 ;
- multiplier le nombre d'entreprises et/ou de démarches engagées dans l'économie circulaire sur le territoire.

Le CODEC se décline en 3 axes et 15 actions reprenant les 7 piliers de l'économie circulaire. Pour plus de renseignements : <https://syvedac.org/economie-circulaire-et-prevention>

Animations auprès des jeunes et du grand public

❖ Sensibilisation au tri et à la réduction des déchets

Un agent de prévention embauché par la collectivité intervient dans les écoles et centres de loisirs afin de sensibiliser les enfants sur le tri et la réduction des déchets. Il forme également tous les salariés des structures privées et administrations qui le souhaitent.

Date	Structure	Commune	Thématiques	Nb de personnes
14-15/01/21	Ecole	Amaye-sur-Orne	Tri et réduction des déchets	100 enfants
Du 7 au 10/07/21	Centre de loisirs	Fontaine-Etoupefour	Tri et réduction des déchets	60 enfants
08/04/21	SIVOM des 3 villages	Feuguerolles-Bully	Tri et réduction des déchets	14 agents
17/06/21	Centre de loisirs	Fontaine-Etoupefour	Tri et réduction des déchets	8 animateurs
23-26/11/21	Ecole	Sainte-Honorine-du-Fay	Tri et réduction des déchets	60 enfants



❖ L'exposition éclatée « Le Recyclage sous toutes ses coutures » :

Pour illustrer l'omniprésence du plastique et son impact sur l'environnement, le Syvedac a sollicité la section Arts Appliqués (AA) du Lycée Laplace à Caen pour réaliser des costumes avec toutes sortes de déchets plastiques. Chaque costume est exposé dans un lieu de l'agglomération caennaise. Ils sont chacun accompagnés, de photographies, des croquis des élèves et d'un cartel indiquant les matériaux réemployés. En 2021 l'exposition éclatée a été installée et présentée à Evrecy et Laize-Chinchamps.

Date	Structure	Commune	Thématiques	Nb de personnes
17/03/2021	Médiathèque	Evrecy	Expo éclatée	20 enfants
18/03/2021	Bibliothèque	Laize-Clinchamps	Expo éclatée	17 adultes



❖ Utilotroc :

Un utilotroc a été organisé sur la déchèterie de Baron-sur-Odon les 24 et 25 septembre. Il a pour objectifs de :

- Promouvoir le réemploi et la réutilisation d'objets dits "de seconde main" auprès du grand public,
- Développer les solidarités et aborder la relation non marchande, tout en valorisant l'intérêt du réemploi,
- Sensibiliser au tri des déchets, au recyclage et à une consommation plus responsable.

Durant ces journées, les usagers peuvent ainsi déposer des objets dont ils n'ont plus besoin (à condition qu'ils soient propres et réutilisables). Ces objets peuvent ensuite être repris gratuitement par tout autre usager intéressé, même si celui-ci n'a rien déposé.

Communication

En 2021 nous avons réalisé et diffusé des outils de communication pour un budget total d'environ 9800 €.

- Calendriers de collecte transmis aux 19 communes (prestation : agence Nouveau regard) :

2021 VOS JOURS DE COLLECTE de déchets | Amayé-sur-Orne

Avril		Mai		Juin	
1 J	Hugues	1 S	Fête du travail	1 M	Justin
2 V	Sandrine	2 D	Boris	2 M	Blandine
3 S	Richard	3 L	Phil. Jacq.	3 J	Kévin
4 D	Pâques	4 M	Sylvain	4 V	Clotilde
5 L	L. de Pâques 14	5 M	Judith	5 S	Igor
6 M	Marcellin	6 J	Prudence	6 D	Norbert
7 M	J.-B. de la S.	7 V	Gisèle	7 L	Fête des mères 23
8 J	Julie	8 S	Amist. 1945	8 M	Micard
9 V	Gautier	9 D	Pacôme	9 M	Diane
10 S	Fulbert	10 L	Solange	10 J	Landry
11 D	Stanislas	11 M	Estelle	11 V	Barnabé
12 L	Jules	12 M	Achille	12 S	Ouy
13 M	Ida	13 J	Ascension	13 D	Antoine de P.
14 M	Maxime	14 V	Matthias	14 L	Elisée
15 J	Patrice	15 S	Denise	15 M	Germaine
16 V	B.-Joseph	16 D	Honoré	16 M	J.-F. Régine
17 S	Anioet	17 L	Pascal	17 J	Hervé
18 D	Parfait	18 M	Eric	18 V	Léonce
19 L	Emma	19 M	Ves	19 S	Romuald
20 M	Odette	20 J	Bernardin	20 D	Ésa / Silvère
21 M	Anselme	21 V	Constantin	21 L	Fête des pères 25
22 J	Alexandre	22 S	Emile	22 M	Alban
23 V	Georges	23 D	Pentecôte	23 M	Audrey
24 S	Fidèle	24 L	L. de Pentecôte 21	24 J	Jean-Baptiste
25 D	Marc	25 M	Sophie	25 V	Prosper
26 L	Aïda	26 M	Bérenger	26 S	Anthelme
27 M	Zita	27 J	Augustin	27 D	Fernand
28 M	Valérie	28 V	Germain	28 L	Irénée
29 J	Cath. de St.	29 S	Aymar	29 M	Pierre, Paul
30 V	Robert	30 D	Ferdinand	30 M	Martial
		31 L	Visitation 22		

Horaires des déchèteries

L'accès aux déchèteries est contrôlé. Pensez à vous munir de votre carte (disponible à la Communauté de Communes). Les dépôts restent gratuits pour tous, sauf pour les professionnels. Vous pouvez apporter vos encombrants et vos déchets verts.

FERMETURE DES DÉCHÈTERIES LES 24 ET 31 DÉCEMBRE

HARMONISATION DES HORAIRES

SAINTE-HONORINE-DU-FAY
Ouverte uniquement pour les communes de : Amayé-sur-Orne, Aveuy, Bougy, La Caine, Mizat, Montigny, Pressau Bocage, Sainte Honorine du Fay, Vaccoguez-Neully.

BARON-SUR-ODON
Ouverte uniquement pour les communes de : Baron-sur-Odon, Esquay-notre-Dame, Evrey, Feuguierolle-Bully, Fontaine-Étoupefour, Gavrus, Orainville-sur-Odon, Malzot, Mondrainville, Vieux.

Horaires d'hiver	Du 15 mars au 14 octobre	
	MATIN	APRÈS-MIDI
LUN	8h30-12h	14h-18h
MAR	FERME	
MER	8h30-12h	14h-18h
JEU	FERME	
VEN	8h30-12h	14h-18h
SAM	FERME	

Horaires d'hiver	Du 15 octobre au 14 mars	
	MATIN	APRÈS-MIDI
LUN	9h-12h	14h-17h
MAR	FERME	
MER	9h-12h	14h-17h
JEU	FERME	
VEN	9h-12h	14h-17h
SAM	FERME	

● BAC GRIS PUCÉ UNIQUEMENT → à sortir la veille au soir à partir de 19h.

● LE SAC JAUNE (disponible en Maine) → à sortir la veille au soir à partir de 19h.

- Communication d'informations envoyées avec la facturation en juillet (prestation : agence Nouveau regard) :

Zoom sur votre facture

Pour rappel, le forfait que vous réglez chaque semestre comprend les services ci-contre :

- collecte des ordures ménagères résiduelles (as levées incluses),
- vidage des colonnes vertes,
- traitement des déchets,
- frais administratifs.

Facture

Paiement facile !
Régulez votre facture en ligne par Carte Bancaire sur le site www.pay.fr

Qu'est-ce que le Websager ?
C'est un outil informatique très utile qui vous permet de consulter vos informations personnelles concernant le service déchets (factures, nombre de levées...) et d'effectuer vos demandes en ligne (demande de composteur, etc.).

Comment y accéder ?
En allant sur notre site internet www.vallées-orne-odon.fr, rubrique Environnement > déchets ménagers > accéder au Websager.

Pour créer votre compte, vous devez vous munir de votre numéro Websager présent sur votre facture.

En 2022, le paiement de vos factures évolue

A partir de janvier 2022, vous aurez la possibilité, en plus des moyens de paiement habituels, de régler votre facture du service déchets ménagers chez des buralistes agréés. Les buralistes partenaires afficheront ce logo.

PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 €, et par carte bancaire, muni de votre facture.

Quelques exemples de buralistes partenaires :

- Bar tabac presse, 5 rue Camille Blaisot, 14210 ÉVRECY
- Laero Bar, 17 rue Guillaume le Conquerant, 14790 FONTAINE-ÉTOUPEFOUR
- Le St-Martin, 16 route d'Harcourt, 14320 ST-MARTIN-DE-FONTENAY

Rendez-vous sur ce lien pour trouver un buraliste proche de chez vous

www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite

MERCI À VOUS TOUS

Depuis le 1^{er} octobre, vous êtes très nombreux à avoir adopté les bons gestes de tri

MÉMO TRI

Nouveau

Pensez aux agents de collecte en évitant de déposer des sacs trop lourds !

TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES

- Tous les flacons, bidons et bouteilles plastiques
- Tous les emballages en verre
- Tous les papiers et les cartons
- Tous les emballages en métal

Évolution des tonnages des déchets recyclables

Hiver 2019	Été 2019	Hiver 2020	Été 2020
Octobre : 92,42	Octobre : 92	Octobre : 92	Octobre : 92
Novembre : 77,96	Novembre : 77,96	Novembre : 87,1	Novembre : 87,1
Décembre : 26,72	Décembre : 26,72	Décembre : 120,1	Décembre : 120,1
Total : 247,1		Total : 300,2	

Vous pouvez retrouver ces chiffres dans le rapport d'activité 2020 en ligne sur notre site internet www.vallees-orne-odon.fr

Attention !

Même si le geste de tri est simplifié, il peut encore y avoir des erreurs qui entraînent des surcoûts qui impactent tous les redevables

LES DÉCHETS QUI NE VONT PAS DANS LE SAC JAUNE

- Papier peint
- Masques jetables et autres produits d'hygiène (mouchoirs,...)
- Textile
- Jouets et autres petits objets en plastique

N'oubliez pas, les grands cartons sont à déposer à la déchèterie (obligatoirement pliés).

Un doute ?

Appelez-nous au **02 31 73 11 98** ou rendez-vous sur www.consignesdetri.fr

L'avenir de la redevance incitative

La redevance incitative a été mise en place en 2015 et la Communauté de communes a été l'une des premières en Normandie à l'instaurer. L'extension des consignes de tri, la collecte des bio-déchets nécessiteront des adaptations du service.

C'est pourquoi nous lançons en 2021 une étude d'optimisation globale du service incluant la collecte des Ordures ménagères, des recyclables et l'accès à la déchèterie. Cette étude nous permettra de vous proposer un service plus adapté à vos besoins mais également à nos contraintes qui évoluent.

Pourquoi cette étude ?

- Avec l'extension des consignes de tri, vos besoins ont évolué ;
- Pour préparer l'extension de la redevance incitative sur les 4 communes du territoire encore sous TEOM* (May-sur-Orne, Laize-Cinchamps, Saint-Martin-de-Fontenay, Fontenay-le-Marmion) ;
- Pour pouvoir adapter plus facilement la grille tarifaire au coût réel du service ;
- Pour s'adapter aux évolutions réglementaires (par exemple obligation d'une collecte de biodéchets d'ici 2025).

*TEOM : Taxe d'éménagement des ordures ménagères.

- Guide du tri 2021 (prestation : Unik Studio, retouche Agence Nouveau regard) :



Compostage

La CCVOO vend à tarif réduit des composteurs individuels pour les habitants du territoire. Le tarif est de 30 euros pour un composteur en bois de 400L ou 800L. Ils sont fabriqués par Emeraude Création, une entreprise de l'économie sociale et solidaire basée à Lannion (Bretagne). Le composteur est accompagné d'un bio-seau et d'un guide pour sa bonne utilisation.

Années	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de composteurs vendus	274	113	93	88	57
Evolution		-59%	-18%	-5%	-35%
Dépenses (€)	6298,14	8072,76	7966,56	7170,00	0
Recettes (€)	8220,00	3390,00	2790,00	2640,00	1710,00

2017	2018	2019	2020	2021
72	77	144	127	182
+26%	+7%	+47%	-11%	+43%
7492,20	7151,40	7151,40	11743,20	22464,00
2160,00	2310,00	4320,00	3810,00	5400,00

Depuis 2012 la CCVOO a distribué plus de 1000 composteurs.

PARTIE 3 : COLLECTE DES DÉCHETS

Nos prestataires

LOT	PRESTATAIRES	TYPE DE MATERIAUX	DATE FIN DE CONTRAT
OM + TRI (Marché de collecte)	Veolia Propreté	Collecte des déchets ménagers + tri sélectif porte à porte Monoflux*	30 juin 2024 + (2 x 1 an de tranches conditionnelles)
Lot 3 (Marché de collecte)	Sphere	Collecte par apport volontaire du verre	31 décembre 2020 + (2 x 1 an de tranches conditionnelles)
Lot 4 (marché déchèterie)	SNN/SUEZ	Transport et traitement des déchets occasionnels	31 décembre 2020 + (2 x 1 an de tranches conditionnelles)
Lot 5 (marché déchèterie)	SEP Valorisation	Transport et traitement des déchets verts	31 décembre 2020 + (2 x 1 an de tranches conditionnelles)
Lot 6 (marché déchèterie)	SNN/SUEZ	Transport et valorisation des ferrailles	31 décembre 2020 + (2 x 1 an de tranches conditionnelles)
Lot 7 (marché déchèterie)	TRIADIS Services	Transport et traitement des déchets diffus spécifiques	31 décembre 2020 + (2 x 1 an de tranches conditionnelles)

* Rappel des différents flux :

Flux 1 : VERRE

Monoflux : CORPS CREUX ET PLATS (journaux/magazines, bouteilles et plastiques dur, boîtes métalliques, INS : Imprimés Non Sollicités)

Tonnages déchets collectés en porte à porte : OMR et emballages

1) Quantités collectées (en tonnes)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evol. 2013-21	Evol. 2020-21
OM³	² 130,98	2 164,86	2 172,70	2 161,24	2 198,22	2 274,82	2 238,02	2 293,04	2 283,98	7,18%	-0,40%
DR⁴	942,10	976,96	996,92	995,58	1 000,24	974,94	954,76	1 019,38	1 131,78	20,13%	11,03%

³ Ordures Ménagères

⁴ Déchets Recyclables

2) Refus de tri

Pour les 19 communes du territoire, le tonnage de refus de tri (erreurs de tri présentes dans les sacs jaunes) en 2021 est de 234,73 tonnes, soit 13,73 kg par habitant. Les erreurs de tri sont transportées puis incinérées et entraînent des coûts supplémentaires pour la collectivité.

Taux de refus de tri				
2018	2019	2020	2021	Valeur nationale 2020
23,30%	20,10%	16,50%	19,00%	19,10%
-	-13,73%	-17,91%	15,15%	

Depuis avril 2020, les sacs jaunes sont triés par le centre de tri Suez Generis situé près de Saint-Brieuc, une des unités de tri les plus performantes, ce qui explique la baisse du taux de refus de tri en 2020. Cependant le passage en extension des consignes de tri en octobre 2020 a entraîné une augmentation des refus de tri.

Tonnages collectés en point d'apport volontaire : verre et textile

1) Collecte du verre

L'entreprise SPHERE a collecté 706 tonnes de verre en 2021, soit environ 42,38 kg par habitant (contre 40 kg/hab en 2020).

	Cumul		
	<i>Nb vidages</i>	<i>Tonnes collectées</i>	<i>Kg/hab</i>
Verre	1 101	706,00	42,38
14210 Amaye Sur Orne	51	33,88	33,58
14210 Avenay	26	13,23	23,50
14210 Baron Sur Odon	149	102,18	106,22
Dechetterie	97	65,04	
14210 Bougy	24	12,20	30,65
14210 Esquay Notre Dame	73	38,14	29,87
14210 Evrecy	99	63,05	31,53
14210 Gavrus	23	15,78	28,18
14210 Grainville Sur Odon	52	29,08	27,78
14210 La Caine	12	4,72	29,88
14210 Maizet	26	16,42	44,99
14210 Mondrainville	50	27,55	51,60
14210 Preaux Bocage	3	1,39	11,03
14210 Ste Honorine Du Fay	125	72,19	53,87
Dechetterie	33	24,17	
14210 Vacognes Neuilly	44	32,57	51,78
14320 Feugerolles Bully	99	84,18	58,91
14790 Fontaine Etoupefour	149	100,80	40,06
14930 Maltot	44	29,27	28,84
14930 Vieux	52	29,37	43,00

2) Collecte du textile

L'association La Bacer du Pré-Bocage a collecté en 2021 75,46 tonnes de textile dans les bornes d'apport volontaire (Voir Annexe 1).

Tonnages déchets verts collectés en porte à porte

La Bacer du Pré-Bocage a collecté 12 560 sacs biodégradables et 1 625 fagots en 2021, soit environ 133 tonnes de déchets verts en porte à porte contre environ 83 tonnes en 2020 (voir Annexe 2).



Tonnages encombrants collectés en porte à porte

Une collecte des déchets encombrants a lieu une fois par an sur la commune d'Evrecy le lendemain de la foire aux greniers.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2013- 2021	Evolution 2020- 2021
ENC⁵	4,7	4,86	4,9	5,6	4,84	4,90	7,22	4,38	5,28	12,34%	20,55%

Evolution des tonnages 2020-2021

	OMR	RSHV ³	Verre	Déchets verts PAP	Encombrants
Evolution (%)	-0,40%	+11,03%	+6,39%	+61%	+20,55%

On observe une augmentation générale des tonnages et par conséquent une hausse des coûts de traitement pour les OMR, les déchets verts et les encombrants. Les recettes liées aux emballages et au verre varient en fonction du prix de rachat.

³ Recyclables Secs Hors Verre

PARTIE 4 : LES DÉCHÈTERIES

Présentation

Deux déchèteries sont présentes sur le territoire, elles sont situées sur les communes de Baron-sur-Odon et de Sainte-Honorine-du-Fay. Quatre agents à temps plein sont présents pour entretenir, orienter les usagers et gérer chaque site. Les horaires des déchèteries sont visibles en annexe.



En 2021 les déchèteries ont accepté deux nouveaux flux : les capsules Nespresso et les couettes/oreillers collectés par Eco-mobilier.

Tonnages des principaux apports

1) Quantités de déchets collectés en déchèteries (en tonnes) :

Baron-sur-Odon					
<i>Tonnages</i>					
	2017	2018	2019	2020	2021
Tout-venant	878,56	798,02	828,22	731,08	959,34
Bois	291	315,99	315,64	276,16	312,96
Cartons	68,23	73,21	67,98	61,941	77,78
Gravats	1255,93	1449,15	1472,74	1212,2	1753,64
Déchets verts	2541,24	1655,76	1342,74	1364,51	1097,82
Ferrailles	139,68	136,7	142,28	141,07	155,17
DEEE*	81,7	107,55	108,2	100,64	111,42
DDM**	21,58	22,94	54,78	36,58	36,72
Mobilier	184,42	203,96	211,96	204,36	239,88
Total	5462,34	4763,28	4544,54	4128,541	4744,73

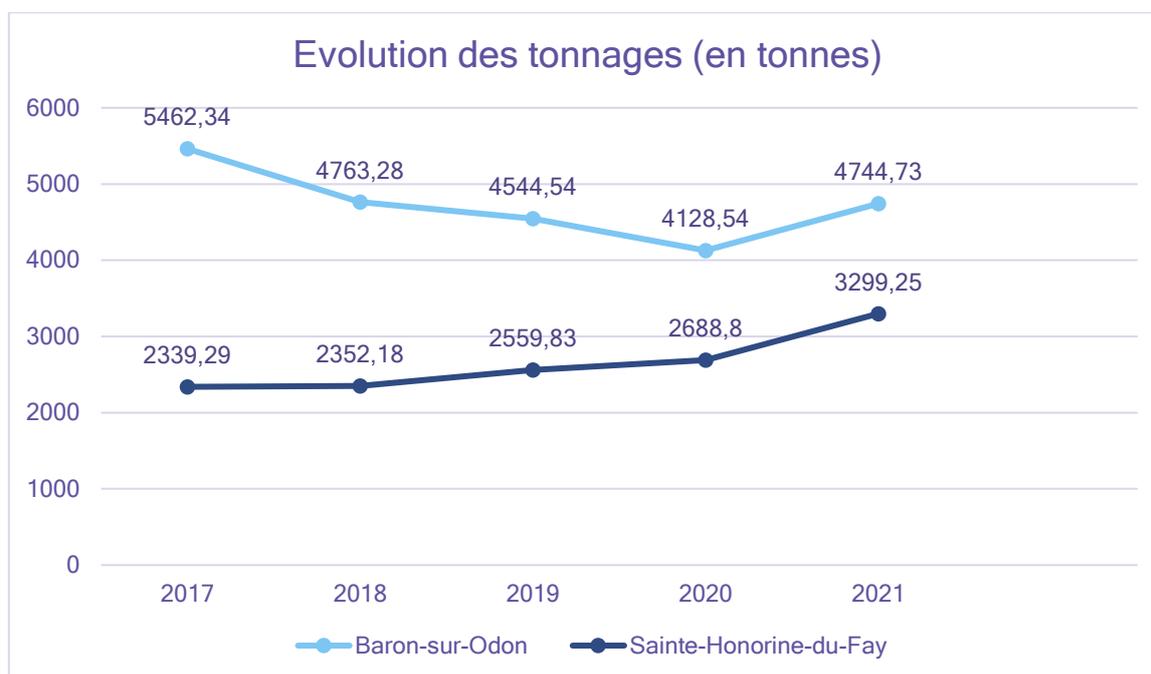
Sainte-Honorine-du-Fay					
<i>Tonnages</i>					
	2017	2018	2019	2020	2021
Tout-venant	448,94	490,74	460,8	508,9	658,08
Bois	194,98	193,36	156	164,34	187,76
Cartons	29,15	34,44	31,49	35,16	50,16
Gravats	602,4	557,43	676,14	729,8	909,7
Déchets verts	944,1	946,96	1017,32	1004,18	1206,06
Ferrailles	76,21	69,46	66,62	87,36	100,5
DEEE*	34,8	49,34	47,89	48,39	51,61
DDM**	8,71	10,45	13,49	15,23	17,8
Mobilier			90,08	95,44	117,58
Total	2339,29	2352,18	2559,83	2688,8	3299,25

* Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

** Déchets Dangereux des Ménages

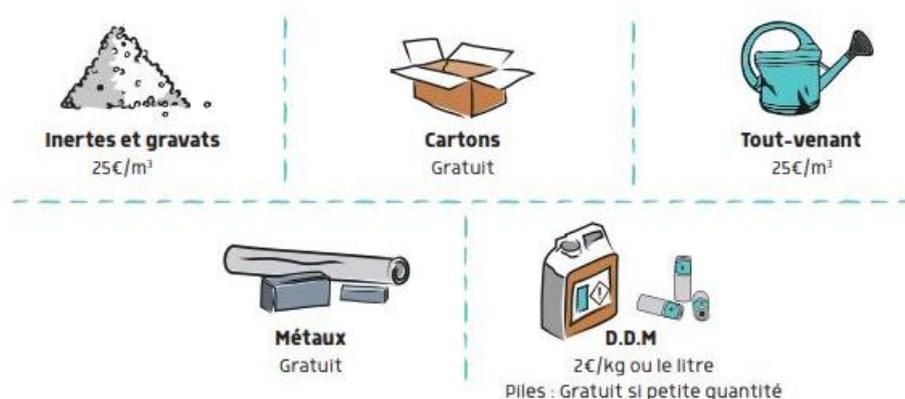
	Baisse entre 2017 et 2021
	Augmentation entre 2017 et 2021

2) Evolution entre 2017 et 2021 :



Facturation des professionnels en déchèterie

Les artisans et professionnels peuvent se rendre à la déchèterie de Sainte-Honorine-du-Fay pour y apporter les déchets suivants :



En 2021 la facturation des professionnels s'élève à 3 574,37 €.

PARTIE 5 : TRAITEMENT DES DÉCHETS

Présentation des exutoires

1) Les emballages

EMBALLAGES	SITE DE RECYCLAGE	DÉBOUCHÉS
PLASTIQUE	Territoire national (Est de la France)	Nouvelles bouteilles, arrosoirs, fibres de rembourrage...
ACIER	Montoir de Bretagne (Loire-Atlantique)	Emballages, pièces auto, structures métalliques...
ALUMINIUM	Balen (Belgique)	Emballages, papier alu, pièces auto, vélo, trottinette, fenêtres...
CARTON	Rouen (Seine-Maritime)	Carton ondulé
VERRE	Le Havre (Seine-Maritime)	Emballages en verre
BRIQUES ALIMENTAIRES	Hondouville (Eure)	Essule-tout, papier toilette (avec le carton), meubler urbain (avec le plastique et l'aluminium)
PAPIERS	Golbey (Vosges)	Papier

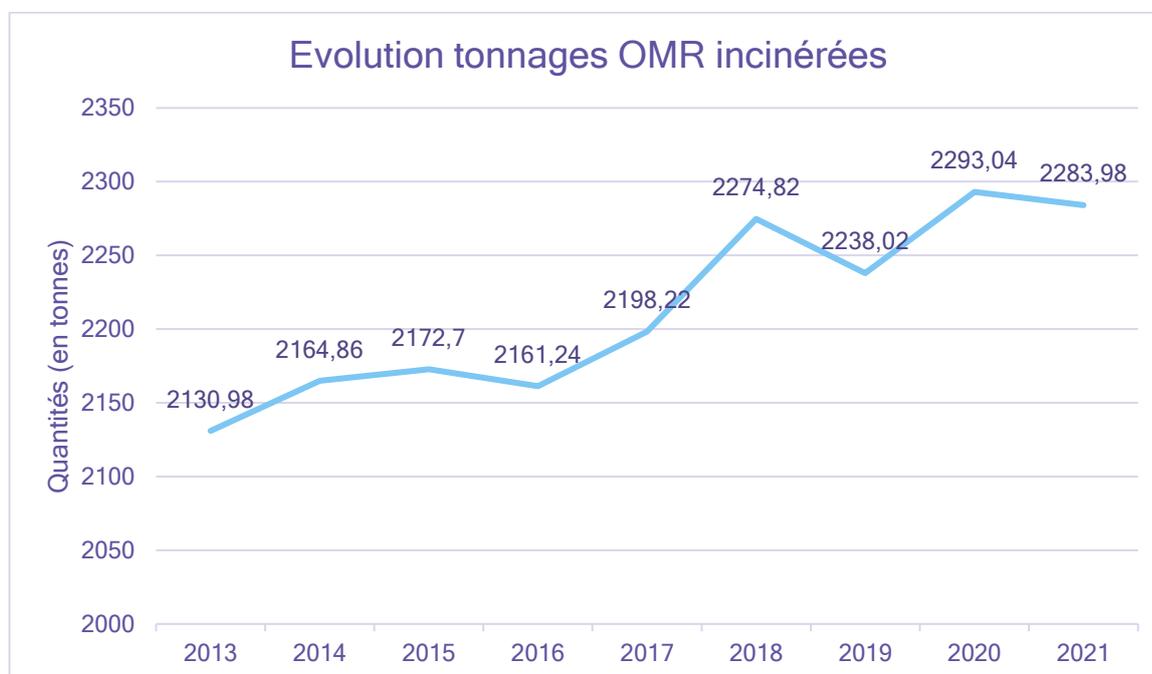
Données Syvedac - Année 2020

2) Les déchets apportés en déchèteries

DECHETS	PRESTATAIRES	SITES DE VALORISATION
Tout-venant	SNN (Suez)	ISDND des Aucrais
Mobilier	Eco-mobilier	Oissel (76)
Ferrailles	SNN (Suez)	Blainville-sur-Orne (14)
Bois	SNN (Suez)	Blainville-sur-Orne (14) Biocombustible
Gravats	SNN (Suez)	ISDND des Aucrais
Cartons	SNN (Suez)	Giberville (14) VEOLIA
Piles	COREPILE	Javené (35) Chimirec
Déchets diffus spécifiques (DDS)	Triadis Service	Divers sites
Déchets verts	SEP VALORISATION	Fontaine-Etoupefour (14) SEP VALORISATION
DEEE	ECO SYSTEM	Divers sites



Evolution des tonnages des OMR incinérées



Depuis le lancement de la Redevance Incitative (RI) en 2013, la quantité d'ordures ménagères résiduelles a augmenté de 7,2% pour atteindre en 2021 2283,98 tonnes, soit 135 kg par habitant (contre 128 kg par habitant en 2013).

PARTIE 6 : ACTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT

Bilan 2021 fiches actions programme CIT'ERGIE

La collectivité est engagée depuis l'année 2018 dans le programme Européen Cit'ergie aujourd'hui renommé « Territoire engagé dans la transition écologique ». Ce programme, porté par l'ADEME, récompense les collectivités qui s'engagent pour la mise en place d'une politique climat-air-énergie ambitieuse.

Le service déchets de la CCVVOO a mené plusieurs actions sur l'année 2021 :

- Ramassage de déchets dans la nature par les ados des locaux jeunes ;
- Sensibilisation au tri et à la réduction des déchets par un ambassadeur du tri (voir partie 2), déplacement en voiture électrique.
- Développer le réemploi : organisation d'utilotrocs (voir partie 2) ;

D'autres actions sont en cours ou à venir :

- Sensibiliser les entreprises au tri et à la réduction des déchets ;
- Développer le broyage des déchets verts.

Pour en savoir plus sur le programme Cit'ergie, rendez-vous sur : <https://citergie.ademe.fr/>.

PARTIE 7 : ÉLÉMENTS FINANCIERS

Principaux postes de dépenses

Postes	Charges de personnels et frais assimilés	Sous-traitance générale ⁴	Incinération OMR (Syvedac)
Montant TTC	247 882,18 €	1 293 860,62 €	218 774,02 €

Financement du service et recettes complémentaires

Postes	Facturation des usagers (RI)	Recettes liées à la revente des RSHV et du verre	Recettes liées à la revente de la ferraille
Montant TTC	1 345 423,45 €	50 363,39 €	42 962,21 €

Coûts de transport et de traitement des déchets des déchèteries

Flux	Montant TTC
Cartons	20 941,44 €
Gravats/inertes	58 772,86 €
Tout-venant (enfouissement)	216 533,26 €
Bois	37 645,73 €
Déchets verts	106 598,65 €
DDS	46 833,21 €

⁴ Collecte et traitement des OMR, RSHV, textile, verre, déchets verts en PAP, flux des déchèteries

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) a augmenté en 2021. Elle est passée pour l'enfouissement de 25 €/T en 2020 à 37€/T en 2021, un coût supplémentaire non négligeable pour la collectivité.

CONCLUSION

1) *Récapitulatif des quantités de déchets produits sur le territoire (hors communes gérées par le SMICTOM de la Bruyère) :*

	Tonnes collectées	Kg/hab	
OMR	2283,98	135,41	
Emballages	1131,78	67,10	
Verre	706,00	41,86	
Textile	75,46	4,47	
Déchets verts	133,68	7,93	
Encombrants	5,28	0,31	
Déchèteries	Déchets verts	2303,88	136,59
	Ferrailles	255,67	15,16
	Cartons	77,78	4,61
	Bois	500,72	29,69
	Tout-venant	1617,42	95,89
	DEEE	163,02	9,67
	DDM	54,52	3,23
	Gravats	2677,04	158,71
	Mobilier	357,46	21,19
	Total	12343,69	731,83

En 2021, les usagers du territoire de la CCVOO ont produit 12 343,69 tonnes de déchets, soit 731,83 kg par habitant contre 658,65 kg en 2020.

2) *Les projets à venir du service déchets ménagers*

Avec l'augmentation de la population, l'extension des consignes de tri et l'évolution des habitudes de consommation des usagers, le service déchets doit s'adapter et, lui aussi, évoluer. C'est pourquoi une étude d'optimisation du service a été lancée en 2021, afin de connaître les points forts et points faibles et d'y remédier. Le bureau d'étude accompagne également le service dans la mise en place de la redevance incitative sur les communes de May-sur-Orne, Laize-Clinchamps, Fontenay le Marmion et Saint-Martin-de-Fontenay, prévue pour le 1^{er} janvier 2024.

Les rapports d'activité 2021 de nos prestataires et partenaires sont consultables au siège de la communauté de communes, situé au 2 rue d'Yverdon, 14210 EVRECY.

ANNEXES

Annexe 1 : Tonnages textile collectés en 2021



Synthèse collecte containers 2021

TERRITOIRE	Containers	JANV	FEVR	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	Poids total
CCVOO	BARON Mairie	370	180	390	460	340	190	405	465	375	315	520	425	4435
CCVOO	BARON sur ODON Déchetterie	198	66	187	242	121	187	209	253	88	99	88	88	1826
CCVOO	EVRECY Intermarké	1355	1400	2050	2200	2505	1595	1880	2150	1860	1700	2460	1810	22965
CCVOO	EVRECY Mairie	415	150	380	410	430	300	215	430	385	430	270	415	4230
CCVOO	FEUGEROLLES BULLY Gymnase	595	270	785	915	670	785	470	1025	650	405	865	440	7875
CCVOO	FONTAINE ETOUPEFOUR Rue du stade	895	990	1385	1600	1280	1065	1160	1540	1575	1065	1790	1135	15480
CCVOO	GRAINVILLE SUR ODON Rue Frébourg	430	365	855	790	770	560	675	910	780	765	915	545	8360
CCVOO	MALTOT	525	665	955	1375	955	925	715	1235	755	840	755	585	10285
Totaux (poids en kg)														75456

Annexe 2 : Quantités de déchets verts collectés en porte à porte en 2021

Collecte DV 2021

COMMUNE	Semaine11		Semaine12		Semaine13		Semaine14		Semaine15		Semaine16		Semaine17		Semaine18		Semaine19		Semaine20		Semaine21			
	NB sacs	NB Fagots	NB sacs	NB Fagots	NB sacs	NB Fagots	NB sacs	NB Fagots	NB sacs	NB Fagots	NB sacs	NB Fagots	NB sacs	NB Fagots	NB sacs	NB Fagots	NB sacs	NB Fagots	NB sacs	NB Fagots	NB sacs	NB Fagots		
Fontaine etoupefour	40	7	53	3	60	7	84	4	47	3	81	13	93	3	79	3	51	2	34	0	1	137	4	
Evrecy	25	0	28	4	30	0	40	1	15	2	60	2	43	0	61	3	27	9	51	1	39	1	0	
Grainville sur odon	23	7	13	0	48	12	42	2	48	10	67	12	80	13	48	12	35	0	67	1	43	0	0	
Maignaville	1	7	35	2	19	0	6	0	31	0	29	0	29	0	13	0	13	0	23	0	0	13	0	
Gavres	12	1	35	0	14	1	5	0	20	1	25	0	9	0	39	0	7	0	29	0	10	0	0	
Baron sur odon	18	1	3	1	12	1	1	0	4	0	8	1	17	0	7	0	17	0	7	0	10	0	0	
Maltot	20	2	20	3	10	3	13	0	10	0	34	1	20	0	35	0	7	0	34	1	20	1	0	
Feuquerolles bully	15	5	30	1	44	13	7	0	32	4	97	10	51	1	24	0	54	0	39	0	0	0	3	
Etoucy notre dame	0	0	7	0	13	0	3	0	13	0	23	0	17	0	7	0	15	0	22	2	34	3	0	
Vieux	8	2	18	0	7	1	3	0	15	0	22	1	7	3	30	4	3	0	7	0	12	0	0	
Autres			6	0			14	0	5	0	14	7											9	
TOTAL Sac et Fagot	303	31	248	24	287	44	218	7	220	28	401	47	363	19	287	22	223	11	312	0	370	23	0	
Poids ticket	1380		2300		3160		11900		2880		4310		3880		2900		4320		2580		4320		4590	

COMMUNE	Semaine22		Semaine23		Semaine24		Semaine25		Semaine26		Semaine27		Semaine28		Semaine29		Semaine30		Semaine31		Semaine32		
	NB sacs	NB Fagots																					
Fontaine etoupefour	250	9	150	5	147	14	125	20	68	0	143	10	142	7	193	10	73	4	82	11	126	16	
Evrecy	20	7	24	5	60	3	41	1	42	0	100	1	54	13	13	0	39	0	63	7	29	3	
Grainville sur odon	141	0	93	3	136	2	55	6	100	4	120	2	118	0	126	4	101	5	53	14	138	14	
Maignaville	45	1	24	3	0	0	12	0	21	0	17	0	15	0	28	0	7	0	13	0	29	2	
Gavres	35	0	50	0	34	0	44	0	26	0	18	0	15	0	13	1	36	3	27	4	36	2	
Baron sur odon	16	1	21	2	7	22	9	0	23	0	15	7	20	3	31	3	9	0	7	18	14	2	
Maltot	33	1	29	0	17	0	4	0	32	0	14	8	35	4	27	7	34	0	17	0	39	4	
Feuquerolles bully	79	6	105	8	43	5	87	7	40	3	49	5	85	8	105	6	46	0	43	0	37	0	
Etoucy notre dame	13	2	26	0	27	0	36	0	32	0	21	0	13	0	34	0	20	0	22	4	17	20	
Vieux	22	4	28	0	21	9	24	7	20	15	23	2	22	3	18	4	29	11	38	1	17	0	
Autres	10	0	11	0						4	0				35	0	1	0	6	0			
TOTAL Sac et Fagot	624	31	608	20	490	50	373	20	302	34	521	30	497	30	604	43	395	24	307	30	462	63	
Poids ticket	2840		6000		5180		1400		4780		5840		2500		4380		3940		3780		5120		

COMMUNE	Semaine33		Semaine34		Semaine35		Semaine36		Semaine37		Semaine38		Semaine39		Semaine40		Semaine41		Semaine42		Semaine43	
	NB sacs	NB Fagots	NB sacs	NB Fagots	NB sacs	NB Fagots	NB sacs	NB Fagots	NB sacs	NB Fagots	NB sacs	NB Fagots	NB sacs	NB Fagots	NB sacs	NB Fagots	NB sacs	NB Fagots	NB sacs	NB Fagots	NB sacs	NB Fagots
Fontaine etoupefour	138	17	76	10	113	10	100	40	20	78	87	85	25	30	6	108	14	85	16	78	16	7
Evrecy	29	13	46	7	23	3	41	29	29	3	34	5	40	11	10	21	50	25	36	20	27	0
Grainville sur odon	147	43	79	10	89	5	68	11	88	7	57	15	80	20	25	21	93	2	45	4	33	7
Maignaville	13	6	10	0	10	0	22	0	7	0	10	0	10	0	4	0	15	27	15	2	4	15
Gavres	65	2	14	0	21	13	18	3	11	0	33	10	9	0	14	0	26	0	9	0	25	0
Baron sur odon	8	0	25	2	12	0	9	0	6	4	20	5	13	0	3	2	55	20	23	0	9	0
Maltot	12	5	22	2	12	0	30	1	25	3	12	1	4	0	37	3	30	10	8	0	5	5
Feuquerolles bully	53	8	47	4	27	4	25	5	35	5	31	14	45	2	25	0	40	0	39	7	31	4
Etoucy notre dame	13	0	8	0	8	0	8	0	8	0	8	0	10	4	6	0	0	0	19	0	25	10
Vieux	12	7	13	14	14	6	24	5	7	10	20	9	20	13	17	0	0	0	48	3	20	15
Autres										6												
TOTAL Sac et Fagot	694	101	338	55	572	39	545	85	293	65	377	146	316	75	140	21	377	141	327	32	248	69
Poids ticket	5480		3300		2540		2460		2700		2940		2920		1840		3920		2980		2740	

COMMUNE	Semaine44		Semaine 45		Semaine46	
	NB sacs	NB Fagots	NB sacs	NB Fagots	NB sacs	NB Fagots
Fontaine etoupefour	44	4	122	30		
Evrecy	36	0	21	5		
Grainville sur odon	35	2	57	7		
Maignaville	4	2	5	0		
Gavres	30	0	33	0		
Baron sur odon	12	0	13	0		
Maltot	4	0	0	0		
Feuquerolles bully	32	6	30	0		
Etoucy notre dame	3	0	5	10		
Vieux	10	10	25	2		
TOTAL Sac et Fagot	300	30	313	54	0	0
Poids ticket	1020		1200			

Total 2021 en kg	133 680
Total 2020 en kg	83 020
Période Confinement	



NB sacs = 12560
NB fagots = 1625

Annexe 3 : Horaires d'ouverture des déchèteries

HORAIRES



*Les déchèteries sont fermées
les jours fériés.*

> BARON-SUR-ODON & SAINTE-HONORINE-DU-FAY

HEURES D'HIVER

du 15 octobre au 14 mars*

LUNDI	10h-12h	14h-17h
MARDI	FERMÉ	
MERCREDI	10h-12h	14h-17h
JEUDI	FERMÉ	
VENDREDI	10h-12h	
SAMEDI	9h30-12h	
DIMANCHE	FERMÉ	

HEURES D'ÉTÉ

du 15 mars au 14 octobre*

LUNDI	9h-12h	14h-18h
MARDI	FERMÉ	
MERCREDI	9h-12h	14h-18h
JEUDI	FERMÉ	
VENDREDI	9h-12h	
SAMEDI		
DIMANCHE	FERMÉ	

*Fermetures exceptionnelles les 24 et 31 décembre

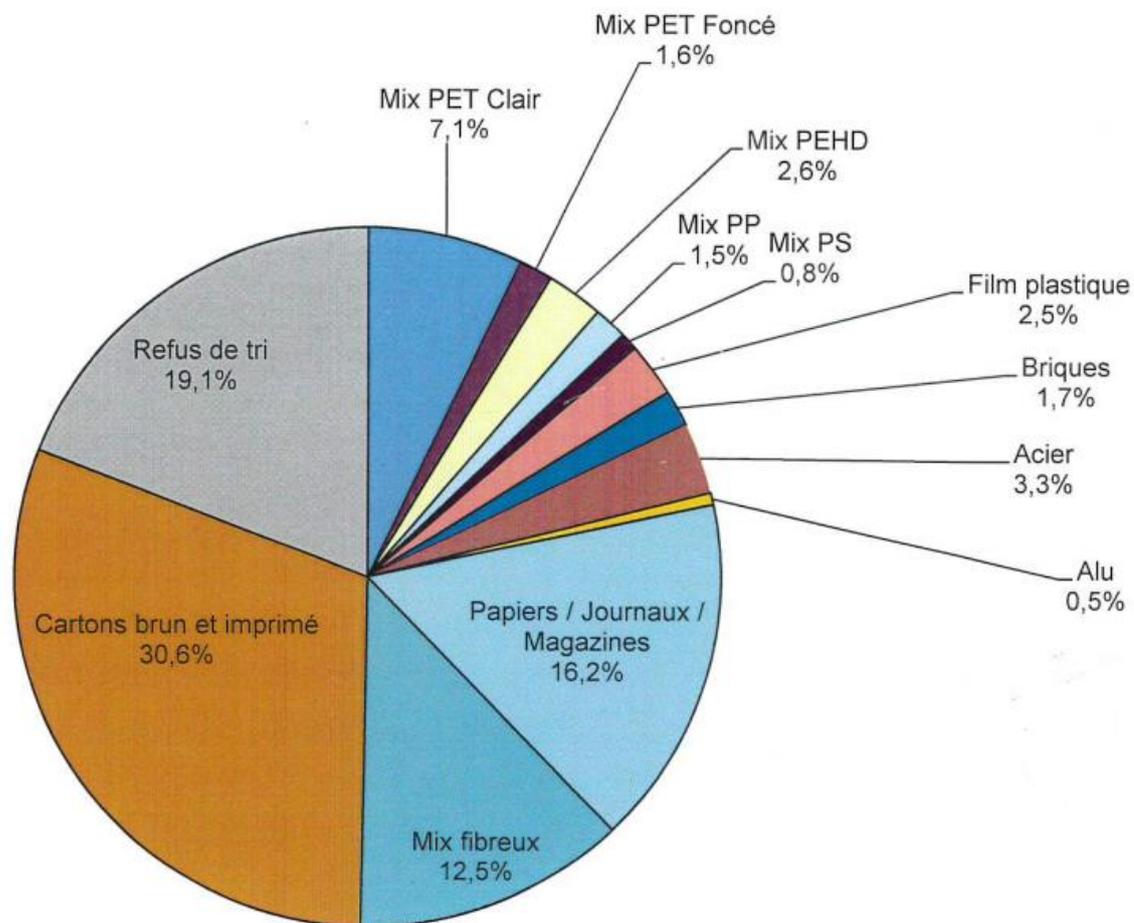
Annexe 4 : Tonnages SYVEDAC 2021



Vallées de l'Orne et de l'Odon - Année 2021 (partie ex EOO)

Tonnages entrés en centre de tri	janv.-21	févr.-21	mars-21	avr.-21	mai-21	juin-21	juil.-21	août-21	sept.-21	oct.-21	nov.-21	déc.-21	TOTAL
Emballages PAP (Véolia - QDT Suez Blainville/Orne - CDT Suez Générêts Ploufragan)	100,24	85,10	93,24	98,72	86,88	105,36	103,28	80,12	99,82	90,88	91,50	110,62	1 145,96
Emballages AV VOO (Sphère - QDT Suez Blainville/Orne - CDT Suez Générêts Ploufragan)		1,38	3,96	14,04	7,50	11,56	5,65	17,40	3,58	6,06	8,08	4,48	83,70
Total Emballages PAP+AV (1)	100,24	86,48	97,20	112,76	94,38	116,92	108,94	97,52	103,40	96,74	99,58	115,10	1 229,28
Verre AV (Sphère - PF Sphère de Rots) (2)	58,60	50,64	54,60	60,40	51,80	52,20	92,70	54,80	49,76	46,42	54,02	80,05	706,00
OM VOO (Véolia - LVE Colombelles)	176,86	173,56	201,94	181,66	182,34	191,68	186,26	174,98	194,02	188,46	211,52	222,76	2 286,04
Residus de jardin	0,00												
Encombrants	0,00												
Cartons des déchèteries (Véolia - Giberville)	7,94	8,45	10,96	11,94	11,54	11,96	12,87	11,42	8,88	9,50	10,04	10,51	126,09
Production trimestrielle	T1	T2	T3	T4 (*)									
Mix PET Clair	20,11	22,95	21,94	22,05	21,94	21,94	21,94	21,94	21,94	21,94	21,94	21,94	87,06
Mix PET Foncé	4,41	5,04	4,82	4,84	4,82	4,82	4,82	4,82	4,82	4,82	4,82	4,82	19,10
Mix PEHD	7,44	8,49	8,12	8,16	8,12	8,12	8,12	8,12	8,12	8,12	8,12	8,12	32,22
Mix PP	4,39	5,01	4,79	4,81	4,79	4,79	4,79	4,79	4,79	4,79	4,79	4,79	18,99
Mix PS	2,27	2,59	2,48	2,49	2,48	2,48	2,48	2,48	2,48	2,48	2,48	2,48	9,83
Film plastique	7,07	8,07	7,71	7,75	7,71	7,71	7,71	7,71	7,71	7,71	7,71	7,71	30,80
Briques	4,85	5,54	5,30	5,33	5,30	5,30	5,30	5,30	5,30	5,30	5,30	5,30	21,02
Acier	9,33	10,65	10,18	10,23	10,18	10,18	10,18	10,18	10,18	10,18	10,18	10,18	40,39
Alu	1,54	1,76	1,68	1,69	1,68	1,68	1,68	1,68	1,68	1,68	1,68	1,68	6,67
Papiers / Journaux / Magazines	45,90	52,39	50,10	50,35	50,10	50,10	50,10	50,10	50,10	50,10	50,10	50,10	198,75
Mix fibreuse	35,55	40,57	38,80	38,99	38,80	38,80	38,80	38,80	38,80	38,80	38,80	38,80	153,91
Cartons brun et imprimé	86,84	99,12	94,78	95,25	94,78	94,78	94,78	94,78	94,78	94,78	94,78	94,78	376,00
Retus de tri	54,22	61,88	59,17	59,47	59,17	59,17	59,17	59,17	59,17	59,17	59,17	59,17	234,73
Total Emballages hors refus (4)	229,70	262,18	250,69	251,95	250,69	250,69	250,69	250,69	250,69	250,69	251,95	251,95	994,53
Verre (2)	163,84	164,40	197,26	180,50	164,40	706,00							
Total recyclé (5 = 2+4)	393,54	426,58	447,95	432,45	426,58	426,58	426,58	426,58	426,58	426,58	432,45	432,45	1 700,53
Total OM (3)	552,36	555,66	555,26	622,74	555,66	555,66	555,66	555,66	555,66	555,66	622,74	622,74	2 286,04
Coefficient de performance = 5/(1+2+3)	39,3%	40,9%	42,2%	38,8%	40,9%	40,9%	40,9%	40,9%	40,9%	40,9%	38,8%	40,3%	40,3%

Annexe 5 : Composition des collectes sélectives d'emballage 2021 (SYVEDAC)

**VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON - ANNEE 2021 -
Composition des collectes sélectives d'emballages**

Annexe 6 : Performance de tri 2021 (SYVEDAC)



Vallées de l'Orne et de l'Odon

En tonnes	2019	2020	2021
Ordures ménagères	2 238,02	2 293,04	2 286,04
Collecte sélective emballages	992,72	1 063,98	1 229,26
Cartons de déchèteries	102,52	93,57	126,09
Verre	697,89	663,57	706,00
Encombrants	7,22	4,38	-
Résidus de jardin	-	-	-
Total déchets traités par SYVEDAC	4 038,37	4 118,54	4 347,39

Evolution de la performance par matériaux en sortie de centre de tri (en tonnes)	2019	2020	2021
Plastique	146,39	166,44	197,79
Briques alimentaires (ELA)	22,54	20,73	21,02
Cartons bruns + cartons imprimés (EMR)	305,22	252,94	376,00
Acier	54,57	41,09	40,39
Aluminium	6,04	5,44	6,67
Papiers / Journaux / Magazines	466,47	267,74	198,75
Gros de Magasin	36,49	133,85	153,91
TOTAL	1 037,73	888,22	994,52

Taux de refus collecte sélective emballages	20,1%	16,5%	19,1%
Coefficient de performance pour solde du tri	37,9%	38,6%	40,3%

Annexe 7 : Etat du parc de contenants au 31/12/2021

LITRAGE	NOMBRE
80L	2708
120L	2940
180L	1221
240L	462
360L	53
660L	154
TOTAL	7538

Annexe 8 : Nombre moyen des levées annuelles effectuées selon la taille du contenant

LITRAGE	NOMBRE
80L	13
120L	14
180L	13
240L	11
360L	17
660L	30